

Les Trophées du Développement Durable

Le Département met en place une politique de développement des territoires qui doit conduire à un développement écologique, social et économique durable, contribuant à faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale, mais aussi un territoire solidaire et responsable vis-à-vis des générations futures.

Fort du succès des précédentes éditions, le Département lance **la 4^{ème} édition des trophées du Développement Durable Dordogne Périgord.**

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

4^e Edition

2023 trophées
du développement
durable DORDOGNE-PERIGORD
terre d'excellence et de progrès

Du 3 avril
au 3 septembre :
inscription
et dépôt
des candidatures

Vous agissez en faveur du développement durable... et vous souhaitez faire connaître vos actions ou permettre à d'autres acteurs de s'en inspirer ; alors participez à la 4^{ème} édition des trophées du développement durable !

Toutes les informations sur : <https://perigorddurable.dordogne.fr/>
(<https://perigorddurable.dordogne.fr/>)

Pour cette nouvelle édition, le Département propose :

1 prix par thématique (soit 5 prix)

<https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/developpement-durable/les-trophees-du-developpement-durable-1?>

1 prix par catégorie d'acteur (soit 5 prix)

- › Association
- › Entreprise
- › Collectivité
- › Collège
- › École primaire

- › Production et consommation durables
- › Préservation de l'environnement et de la biodiversité
- › Lien social et solidarité
- › Bien-être et loisirs
- › Résilience et lutte contre le changement climatique

Un prix du public sera décerné grâce aux votes des périgourdins.

Une vidéo promotionnelle sera réalisée sur chaque action lauréate.

Calendrier de la 4^{ème} édition :

- › **3 avril – 3 septembre 2023** : inscription et dépôt des candidatures sur la plateforme des trophées : perigorddurable.dordogne.fr (<https://perigorddurable.dordogne.fr/>)
- › **4 septembre – 4 octobre 2023** : vote prix du public via la plateforme
- › Début octobre : remise des trophées lors de la semaine européenne du développement durable.



Et pour ceux qui ne participent pas aux trophées et souhaitent tout de même partager leur initiative, rendez-vous sur la carte collaborative « **Partageons nos initiatives durables** » (<https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/developpement-durable/partageons-nos-initiatives-durables>) pour y déposer votre action.

Celle-ci sera valorisée au travers d'une fiche action géo référencée.

ACTUALITÉS



ENVIRONNEMENT,
TOURISME

**L'évacuateur de
crue du barrage de
l'étang de Rouffiac
mis aux normes**



ENVIRONNEMENT

**Retour sur les
Assises
départementales
de la forêt**



ENVIRONNEMENT

**Assises
départementales
de la forêt à
Périgueux jeudi 2
février**

